

Aires protégées et de conservation autochtones — Conditions de soutien pour le succès :

Leçons et expériences de différentes instances canadiennes



1 Pat Kane, photo de l'APCA Ts'udé Niljné Tuyeta

Table des matières

Avant-propos	2
Résumé	4
Introduction	5
Méthode	6
Ce que nous avons relevé	11
• Réalisation 1 : Bâtir et favoriser des partenariats de conservation	11
• Réalisation 2 : Compilation des APCA et des initiatives semblables partout au Canada	19
• Réalisation 3 : Conseils sur le renforcement des capacités	21
Suggestions pour aller de l'avant dans de bonnes conditions	26
Exemples d'APCA et d'autres initiatives de conservation faisant appel à un leadership autochtone	27
Conclusion	34
Ressources supplémentaires	35
Annexe I : Sondage axé sur la collecte de connaissances des aires protégées et de conservation autochtones (APCA)	37
Annexe II – Indigenous Protected and Conserved Area Knowledge Gathering Survey	40

Avant-propos

Par Curtis Scurr et Wesley Johnston, coprésidents du groupe de travail sur les APCA

En réfléchissant au présent rapport, au processus qui nous a menés jusqu'ici et à notre rôle de coprésidents du groupe de travail sur les aires protégées et de conservation autochtones (APCA) du Comité directeur national (CDN) du projet « En route vers l'objectif 1 du Canada », nous nous sommes retrouvés à revenir aux enseignements de la danse de l'herbe qui nous ont été transmis à Wanuskewin, et en particulier au rôle des maîtres de l'herbe. Dans la tradition des Grandes Plaines, la danse de l'herbe prépare l'herbe, comme un protocole, pour les rassemblements et les cérémonies à venir. La courbure de l'herbe est fondée sur le principe du respect et vise à créer un espace pour un rassemblement, une conversation ou une cérémonie. C'est ce que nous avons considéré comme notre rôle principal dans ce processus, comme nous le faisons dans l'ensemble au sein du groupe de travail. Nous nous sommes efforcés de « courber l'herbe », pour ainsi dire, en créant un espace sûr, mutuellement respectueux et commun, où nous pouvons discuter avec nos partenaires en tant que pairs collaboratifs : un espace éthique. Bien que notre chemin n'ait pas été tout à fait clair au début, grâce à l'application de l'espace éthique et à une conservation respectueuse, nous avons trouvé notre chemin ensemble. Ce rapport n'est cependant pas la fin de cet effort. Il s'agit plutôt d'un point dans le temps, d'une pause de réflexion dans un cheminement collectif continu. Ce travail constitue une contribution à la mise en œuvre nationale de la Convention sur la diversité biologique, tant au moment où les objectifs d'Aichi touchent à leur fin qu'au moment où ce travail se poursuit au-delà de 2020 et, dans la mesure du possible, oriente les efforts du Canada pour mieux intégrer la nature et les efforts de conservation dans la négociation du Cadre mondial pour la biodiversité après 2020.

Le présent rapport est à la fois une ressource et une histoire. En vous engageant, vous prenez la responsabilité d'un lecteur curieux. Bien que les suggestions que nous y incluons soient vastes, il incombe aux lecteurs de déterminer quel type de partenaire ou d'allié ils sont et comment ces recommandations pourraient éclairer leurs propres efforts pour soutenir la conservation menée par les Autochtones et la création d'APCA. Ayez du respect envers vous-même, et votre processus et votre apprentissage refléteront cette valeur. En fin de compte, tout ce que nous avons appris au cours de ce cheminement nous a montré qu'il s'agit bien plus de relations et de conversations que de la définition d'une aire protégée et de conservation autochtone. Peut-être que ce cheminement porte davantage sur le « comment » que sur le « quoi ». Parfois, cela peut être inconfortable, mais ce n'est pas grave. En fait, c'est le but, car le progrès et la croissance ne sont possibles que lorsque nous repoussons nos limites.

Dans une école de pensée eurocentrique, le présent rapport est considéré comme un succès, car il a rempli un ensemble précis de résultats convenus. Mais si nous recadrons notre idée de la réussite et l'élargissons, nous constatons que nous réussissons si nous avons appris et élargi notre compréhension des processus de collaboration. Cette idée, ce processus, doit être un engagement à long terme : il s'agit de sept générations et plus. Il s'agit d'expliquer les termes et de faire part des contes, de soutenir la conservation menée par les Autochtones et de reconnaître que ce cheminement est différent pour chaque participant, partenaire et nation autochtone. Ainsi, bien que ce rapport puisse représenter un résultat au sens classique du terme, il s'agit en réalité d'une enquête : où allons-nous maintenant, et comment? Quelles cérémonies, quels rassemblements et quelles conversations importantes suivront maintenant que l'herbe est courbée?

Nous vous laissons ces questions, car nous faisons tous partie des réponses.



21 Pat Kane, photo de l'APCA Ts'udé Niljné Tuyeta.

Résumé

L'objectif principal du processus de consignation du savoir et du présent rapport est de contribuer à créer et à soutenir les conditions de réussite et de résilience des aires protégées et de conservation autochtones (APCA) et d'autres formes de leadership autochtone en matière de conservation. Il remplit les objectifs du groupe de travail sur les APCA approuvés par le Comité directeur national (CDN) du projet « En route vers l'objectif I du Canada ». Les réalisations comprennent :

1. des conseils sur les conversations importantes nécessaires pour lancer et encourager les partenariats de conservation;
2. une compilation des APCA et des initiatives semblables partout au Canada;
3. des conseils sur le renforcement des capacités.

La méthode utilisée pour élaborer le présent rapport met l'accent sur l'importance du processus par rapport aux résultats et a été conçue pour être souple, inclusive et adaptable à l'évolution des circonstances. Les résultats du processus de consignation du savoir comprenaient une analyse et un résumé des ressources existantes et la compilation des réponses à un sondage mené auprès de plusieurs membres d'En route.

Ce que nous avons lu et entendu au cours de ce processus peut être résumé en thèmes clés liés à chacune des réalisations ciblées.

Lancer et encourager les partenariats de conservation. La façon d'aborder les conversations sur les partenariats de conservation doit s'inspirer du conte des « Quatre originaux » décrit dans le site *Nous nous levons ensemble* ainsi que des principes de l'espace éthique. Les répondants ont souligné l'importance de se concentrer sur l'établissement de relations solides, d'aborder les conversations avec empathie et honnêteté, de créer des espaces sûrs, d'être préparé et de s'engager et de soutenir les approches et les résultats d'élaboration conjointe. Les répondants ont également présenté des exemples de conversations importantes à avoir lors de l'élaboration de partenariats de conservation, y compris de l'exploration d'intérêts communs, de la définition de la portée, de l'exploration des options de financement et des questions de compétence.

Exemples d'APCA et d'autres initiatives semblables. Dans l'ensemble du processus de consignation du savoir, de nombreux exemples d'APCA existants et émergents et d'autres initiatives de conservation et de protection d'aires faisant appel à un leadership autochtone ont été définis. Ces exemples donnent un aperçu de ce qui est possible et de ce à quoi ces types d'initiatives peuvent ressembler dans différents contextes. La diversité des exemples démontre que toutes les formes de conservation menées par les Autochtones peuvent offrir des avantages et des leçons utiles, que tous les partenaires impliqués utilisent ou non le terme « APCA » pour les décrire. Ces exemples démontrent également une variété de moyens créatifs pour naviguer dans le paysage juridique du Canada.

Conseils sur le renforcement des capacités. Les répondants et les ressources consultées ont ciblé un besoin de travail continu pour renforcer les capacités et, en particulier, les capacités internes du gouvernement, afin de pouvoir soutenir les APCA et d'autres formes de conservation dirigée par les Autochtones. Ils ont également déterminé le financement pluriannuel et le temps comme des éléments clés du renforcement des capacités et ont parlé de l'établissement de relations comme d'une partie importante du renforcement des capacités. L'élaboration de politiques sur la réconciliation et l'espace éthique soutiendrait le renforcement des capacités du gouvernement.

Le présent rapport ne se veut pas la conclusion de ce travail, mais plutôt un instantané d'un processus continu d'apprentissage et de mise en commun réciproque. Les prochaines étapes comprennent l'engagement avec des partenaires plus larges d'En route ainsi que la collecte et la mobilisation continues de ressources utiles.

Introduction

L'objectif du présent rapport, et du processus qu'il représente, est de contribuer à créer et à soutenir les conditions de réussite et de durabilité des aires protégées et de conservation autochtones (APCA) et d'autres formes de conservation dirigée par les Autochtones. Aux fins de ce rapport, la conservation dirigée par les Autochtones peut inclure un éventail de modèles de gouvernance (y compris la gouvernance autochtone exclusive et la gestion conjointe), pour autant que les gouvernements, les organisations et les communautés autochtones puissent choisir eux-mêmes la voie et le modèle de gouvernance qu'ils souhaitent suivre.

Le processus reflété dans le présent rapport a été entamé par le groupe de travail sur les APCA du Comité directeur national (CDN) du projet « En route vers l'objectif I du Canada ». Le groupe de travail sur les APCA mène ses travaux selon une approche fondée sur les distinctions, de nation à nation, qui respecte la diversité des Premières Nations, des Inuits, de la Nation métisse et des autres peuples métis.

Au début de ce processus, au début de l'année 2020, le processus de consignation du savoir devait se dérouler en deux phases : d'abord, par un engagement avec les membres du CDN, puis par un engagement avec un groupe plus large de partenaires dans le processus d'En route, y compris les leaders autochtones dans le domaine de la conservation. En parallèle, un effort important a été fait pour rechercher, collecter et annoter les ressources d'appui aux conditions de réussite et de résilience.

Ce rapport, compilé à partir des ressources disponibles en décembre 2020, représente un point dans un cheminement qui se poursuit. En raison des événements sans précédent de 2020 et des niveaux changeants de capacité et de temps, ce rapport représente les connaissances recueillies auprès des membres du CDN; la deuxième phase d'engagement, plus large, n'a pas encore eu lieu. Pourtant, les efforts déployés par tous ceux qui ont pu continuer à participer ne doivent pas passer inaperçus.

Les connaissances transmises par les participants dans ce processus jusqu'à présent sont importantes pour le leadership autochtone en matière de conservation. Ce n'est pas terminé. Par nature, ce ne sera jamais terminé, mais plutôt une représentation d'un point particulier dans un parcours d'apprentissage qui devrait se poursuivre à perpétuité.

Nous conseillons aux lecteurs de s'imprégner pleinement des connaissances qu'il contient, de suivre les liens et les ressources et de réfléchir à la façon dont ce rapport a vu le jour. Au cours de votre lecture, pensez aux lacunes, aux endroits où nous devons creuser pour en savoir plus. Le présent rapport ne porte pas seulement sur ce que nous avons appris, mais aussi sur ce que nous allons faire, ensemble, et peut-être surtout comment. Nous vous encourageons également à vous y retrouver, et à prendre contact si vous souhaitez participer davantage, car ce travail et la mobilisation devront certainement se poursuivre.

Méthode

Les connaissances rassemblées et mobilisées dans ce rapport sont basées sur le processus de consignation du savoir du groupe de travail sur les APCA. Le but principal de ce processus est d'aider à créer et à soutenir les conditions de la réussite et de la résilience des APCA et d'autres formes de leadership autochtone en matière de conservation. Il répond également aux réalisations du groupe de travail sur les APCA convenus par le CDN (c.-à-d. des conseils sur les conversations importantes et le renforcement des capacités, et une compilation des aires semblables aux APCA au Canada). Le présent rapport rassemble les informations recueillies afin de mobiliser les connaissances nécessaires et d'aider à mettre en valeur les initiatives de conservation autochtones en cours et à venir partout au Canada.

Accent sur le processus

Ce processus était axé sur le fait que le « *comment* » était aussi important, voire prioritaire par rapport au « *quoi* ». L'accent était mis sur le processus plutôt que sur le résultat. En d'autres termes, le processus de consignation du savoir ne consistait pas seulement à transmettre les connaissances compilées, mais aussi des leçons sur la manière de le faire « correctement ». C'est pourquoi la méthode employée est aussi importante que les suggestions sur ce qu'il faut faire pour aller de l'avant. La méthode est elle-même une expérience d'apprentissage réflexif qui fait partie des connaissances recueillies.

Le processus a été conçu conjointement avec les membres d'En route. Le groupe de travail sur les APCA a discuté des publics potentiels, de l'objectif, des méthodes, des questions et des participants pour le processus de consignation du savoir. L'un des objectifs était de s'assurer que les résultats soient utiles non seulement aux fonctionnaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, mais aussi à d'autres publics en tant qu'alliés, afin d'éclairer la création et la mobilisation de leurs propres processus et produits. Avec l'aval du CDN, le groupe de travail sur les APCA a opté pour une approche faisant appel à la participation d'un grand éventail de partenaires d'En route en deux phases. Les résultats présentés dans le présent rapport se concentrent uniquement sur les participants de la première phase : les membres du CDN.

Le processus lui-même a été mené de manière collaborative. Chaque administration a été encouragée à aborder le processus de consignation du savoir de la manière qui lui convenait le mieux. Les coprésidents ont organisé des réunions préparatoires avec les participants pour encadrer le processus, catalyser la planification, mettre en évidence les limites et discuter de l'approche la plus adaptée à chaque administration. Au cours de ce processus, certaines questions du sondage ont été nuancées en fonction de la rétroaction et



3 Thaidene Néné

tous les participants ont été encouragés à adopter une approche souple pour répondre aux questions proposées.

Il convient de noter que ces travaux ont été largement entrepris pendant la pandémie de COVID-19. Par conséquent, la reconnaissance des réalités du travail dans ces circonstances difficiles était particulièrement importante et des efforts ont été faits pour modifier les échéances et les processus originaux de réception des réponses et des soumissions. S'éloigner des pratiques habituelles a posé certains défis (p. ex., technologiques), mais a également permis une plus grande souplesse. Toutefois, certaines instances canadiennes n'ont pas été en mesure de contribuer en raison de limites de la capacité durable. Avec un peu de chance, lorsqu'elles en auront l'occasion, elles s'engageront à nouveau dans le cheminement.

Principaux éléments du processus de consignation du savoir

Les connaissances résumées dans le présent rapport ont été recueillies au moyen de deux éléments clés :

1. une bibliographie annotée : une analyse des ressources existantes qui soutiennent l'établissement et la mise en œuvre des APCA et le leadership autochtone en matière de conservation. Ces ressources ont été compilées dans une bibliographie annotée qui, en raison de son utilité, a déjà été distribuée aux partenaires.
2. des questions de sondage : un sondage (voir les annexes I et II pour les versions française et anglaise du sondage). Les participants ont répondu aux questions et ont présenté leurs réponses au secrétariat du groupe de travail sur les APCA.

Les partenaires de ce processus ont été informés que les données brutes du sondage ne seraient pas incluses dans le rapport final, afin qu'elles restent anonymes. Au lieu de cela, la rétroaction a été codée de manière générale et qualitative en fonction des thèmes. Des efforts ont été faits pour s'assurer que la rétroaction est non attribuable dans la mesure du possible, sauf si une autorisation expresse a été obtenue pour faire part d'un exemple attribuable précis. L'objectif était de favoriser le respect et d'encourager la transparence, de s'assurer que les partenaires se sentent en sécurité pour répondre aux questions posées et de veiller à ce que les informations transmises soient aussi précises que possible.

1. Bibliographie annotée

La [bibliographie annotée](#) est une feuille de calcul des ressources annotées qui comprend de la documentation sur les leçons apprises, les meilleures pratiques et les obstacles liés à l'opérationnalisation du leadership autochtone en matière de conservation et d'APCA. Le contenu de la feuille de calcul peut être trié en fonction de différents thèmes et mots clés, et comprend des résumés et des liens vers chaque ressource. Des résumés et d'autres informations clés ont été ajoutés à chaque ressource afin de faciliter la consultation de cette vaste quantité d'informations et de trouver les ressources qui peuvent être utiles pour une situation, une question ou un public particuliers. Ce document est destiné à être actualisé en permanence, et tous les utilisateurs sont encouragés à faire part de leurs commentaires ou à ajouter des ressources supplémentaires.

En tant que contribution du groupe de travail sur les APCA au partenariat plus grand, la bibliographie annotée est une contribution clé du groupe de travail sur les APCA à l'élaboration de l'ensemble de solutions. L'ensemble de solutions est un espace en ligne coordonné par le Partenariat pour la conservation par la réconciliation, qui vise à rendre ces types de ressources plus largement disponibles. L'élaboration du site Web de l'ensemble des solutions est en cours, mais un moteur de recherche préliminaire est maintenant disponible [ici](#).

Le groupe de travail sur les APCA a participé au processus de conception de l'ensemble des solutions et continuera à participer à ce processus. Il continue également à recenser des ressources qui seront ajoutées à la bibliographie annotée et à l'ensemble de solutions de manière continue.

2. Sondage sur le processus de consignation du savoir

Le sondage (voir annexes I et II) était une liste de questions thématiques regroupées en fonction des trois résultats attendus du CDN, comme suit :

1. Des conseils sur les conversations importantes nécessaires pour lancer et encourager les partenariats de conservation :
 - Quels sont les conversations qu'il est utile d'avoir lors de l'établissement de nouveaux partenariats (comme la détermination de ce que chaque partie souhaite tirer de la conversation ou de la relation), et les conseils sur la façon de tenir ces conversations importantes dans un espace éthique.
2. Une compilation des APCA et des initiatives semblables définies par les partenaires du processus de consignation du savoir :
 - Une analyse des aires protégées et de conservation existantes qui démontrent l'éventail du leadership autochtone au Canada et les conditions qui ont mené au succès de ces aires.
3. Des conseils sur le renforcement des capacités :
 - Les recommandations et les options sur la façon dont les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux peuvent travailler avec les partenaires autochtones pour aider à renforcer leurs propres capacités et la capacité des partenaires autochtones afin de collaborer de manière importante aux partenariats de conservation.

Le sondage a été le document de base du processus de consignation du savoir. Six membres du groupe de travail sur les APCA ont répondu au sondage : Nouvelle-Écosse, Alberta, Manitoba, Territoires du Nord-Ouest, Agence Parcs Canada et Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). La réponse d'ECCC comprenait également certains commentaires initiaux d'autres membres de la communauté de pratique fédérale sur les APCA visant à tenir compte des perspectives fédérales plus larges. Les répondants n'étaient pas tenus de se conformer strictement aux questions, bien que nombre d'entre eux aient répondu à chacune d'entre elles. Ils étaient encouragés à formuler des réponses souples : par exemple, si un répondant ne réalisait pas de travail de renforcement des capacités, il était libre d'omettre cette section du sondage. En outre, les répondants ont été encouragés à fournir les informations qu'ils jugeaient importantes, même si elles ne correspondaient pas explicitement à l'un des résultats attendus ou à l'une des questions.

Avant de s'engager dans le processus de consignation du savoir, les coprésidents du groupe de travail des APCA ont également proposé des réunions préparatoires individuelles avec les personnes intéressées à participer, afin de répondre aux questions, de réfléchir à des approches potentielles pour mener à bien le travail et d'évaluer le soutien qui pourrait être nécessaire. Ces réunions ont été précieuses pour fournir le contexte et générer des idées sur la façon dont chaque administration pourrait mieux réaliser le processus. Tous les membres qui ont participé ont adopté des approches différentes pour rassembler les connaissances nécessaires pour répondre aux questions du sondage. Par exemple, certains ont organisé des séances de remue-méninges avec des personnes compétentes au sein de leur administration et d'autres ont donné l'occasion à leurs partenaires autochtones d'examiner les réponses. Certains participants ont déclaré qu'ils auraient aimé recueillir des connaissances de manière plus collaborative avec leurs partenaires autochtones, mais qu'il n'était pas possible de le faire correctement compte tenu des contraintes de temps et de la pandémie de COVID-19. Par exemple, une administration a suggéré que l'organisation d'un atelier avec les partenaires autochtones pourrait être un excellent moyen de recueillir des histoires plus riches pour alimenter ce rapport. Ces types d'activités pourraient être possibles à l'avenir, en tant que suivi ou étape suivante de ce processus de consignation du savoir, et pourraient être des occasions précieuses de renforcer les relations existantes et de démontrer des façons positives de travailler avec les partenaires.

Exemple de la façon dont ECCC a recueilli des connaissances pour répondre au sondage

En raison des défis que présente l'année 2020, ECCC a eu recours à des séances de remue-méninges pour répondre aux questions du sondage, ces séances ayant eu lieu d'août à octobre 2020. Des fonctionnaires du Service canadien de la faune d'ECCC ont été invités à participer, ainsi que quelques fonctionnaires du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord et du ministère des Pêches et des Océans, afin de catalyser la communauté de pratique fédérale des APCA alors naissante. Les séances ont commencé par le suivi des résultats du sondage et une discussion sur les réponses possibles aux questions avec les groupes de participants, qui se composaient généralement de deux à quatre personnes. Pour rester dans l'esprit de souplesse, les participants aux séances de remue-méninges n'avaient pas pour consigne de se conformer strictement aux produits livrables ou de répondre précisément aux questions. Ils ont été également encouragés à fournir des connaissances importantes, même s'ils ne pensaient pas qu'elles s'inscrivaient explicitement dans les résultats attendus.

Les réponses au sondage ont été compilées dans un document de rétroaction et triées selon quatre catégories : Réalisation 1 à 3 et divers. Le document de rétroaction a ensuite été traité par le secrétariat du groupe de travail sur les APCA et codé selon les questions suivantes :

- Quelle a été la réaction générale?
- Quelles étaient les tendances?
- Y a-t-il eu des exceptions notables?
- Qu'avons-nous appris?
- Que recommandons-nous? Et pour les instances fédérale, provinciales, territoriales et municipales?
- Quel est l'élément le plus important à retenir?

L'objectif de ces questions était de dégager les thèmes communs et les suggestions de meilleures pratiques et les prochaines étapes pour aller de l'avant. Les informations ont ensuite été résumées, et ce que nous avons appris se trouve dans la section *Ce que nous avons relevé* du présent rapport.

Ces informations sont utiles, mais non limitatives. Bien que des efforts aient été déployés pour assurer une grande participation, nous n'avons pas encore sollicité les organisations et nations autochtones

partenaires pour qu'elles contribuent au sondage. Les réponses représentent la composition du groupe de travail sur les APCA, qui comprend principalement des représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux, ainsi que des représentants du Ralliement national des Métis (RNM) et de l'Assemblée des Premières Nations (APN). Bien que le RNM et l'APN n'aient pas répondu au sondage à ce stade, ils ont participé à l'orientation du processus par leur participation au groupe de travail sur les APCA. Il est important de le reconnaître lorsque l'on s'engage dans le processus de consignation du savoir : ce processus est utile, mais il n'est pas entièrement représentatif de l'ensemble des perspectives dans l'île de la Tortue. Toutefois, le résumé des ressources pertinentes comprenait de nombreuses ressources provenant de leaders d'opinion et de nations autochtones. Tout au long de ce processus et à mesure que nous avançons, nous visons à considérer tous les systèmes de connaissances comme égaux et nous continuons à nous engager par des recherches continues sur l'opérationnalisation de l'espace éthique.

Prochaines étapes proposées

Au moment de la rédaction du présent rapport, le projet « En route vers l'objectif I du Canada » et le groupe de travail sur les APCA étaient en phase de transition et des changements sont attendus. Le projet « En route vers l'objectif I du Canada » a été créé pour soutenir l'objectif du Canada de protéger au moins 17 % des terres et des eaux douces du pays d'ici la fin de 2020. Ces travaux importants se poursuivront sous une forme ou une autre au-delà de 2020, mais la forme exacte qu'ils prendront reste incertaine. Nous considérons le présent rapport comme un instantané destiné à être revu et utilisé pour orienter les initiatives futures. Étant donné que les résultats de ce rapport se concentrent uniquement sur les contributions des membres du CDN, l'objectif est que les prochaines étapes concernent un groupe plus grand de partenaires d'En route, y compris les leaders autochtones en matière de conservation et leurs alliés. La vision est que ce processus demande la création d'un plan pour la collecte, l'acquisition et le stockage éthiques des connaissances recueillies auprès des leaders autochtones. Ce plan devra intégrer les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession et être élaboré en partenariat avec les partenaires universitaires et autochtones d'En route.

Ce que nous avons relevé

Réalisation I : Bâtir et favoriser des partenariats de conservation

Nous nous levons ensemble, le rapport du Cercle autochtone d'experts (CAE), définit les Quatre Originaux (une version « canadienne » de l'expression « l'éléphant dans la pièce ») qui reviennent constamment dans la conservation dirigée par les Autochtones : l'administration, les solutions financières, le renforcement des capacités et les espèces et lieux culturels clés. Ces originaux sont souvent les sujets de conversations importantes nécessaires pour favoriser les partenariats de conservation. *Nous nous levons ensemble* traite également de l'[espace éthique](#) comme cadre de collaboration. L'espace éthique est un concept commun des Aînés autochtones qui a été adopté dans le rapport [Unis avec la nature](#). Il s'agit de créer un lieu où les systèmes de connaissances peuvent interagir dans le respect mutuel. Il considère que tous les systèmes de connaissance sont égaux et qu'aucun système n'a plus de légitimité qu'un autre. Il considère également que les relations doivent être entretenues à plusieurs niveaux, et pas seulement sur le plan politique.

Ce cadre a permis de définir l'approche et les questions que le processus de consignation du savoir espérait aborder dans le cadre de la réalisation I. En mettant en commun les connaissances, on espère que le présent rapport contribuera à soutenir le processus de création de partenariats de conservation respectueux, utiles et permanents. Une grande partie de ces conseils ont été formulés afin d'être transmis aux acteurs des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, mais ils peuvent être adaptés en fonction du contexte. Voici ce que nous avons relevé :

Relations

Nous avons entendu que l'accent devrait être mis sur l'établissement de relations respectueuses et réciproques. Ces relations doivent commencer avant le lancement d'un projet et se poursuivre, même si un projet a été abandonné, lancé ou achevé. Des conversations difficiles auront lieu, mais si vous vous êtes d'abord investi dans votre relation, ces conversations seront des occasions d'apprentissage et des défis communs plutôt que des obstacles. Veillez à ce que cet accent soit clair à tous les niveaux des instances fédérale, provinciales, territoriales, municipales et autochtones et, dans cet esprit, assurez-vous que les mêmes personnes sont présentes lors des conversations et des réunions. Il est difficile d'établir une relation avec une communauté si vous avez un représentant différent chaque fois (c.-à-d. que les relations ne sont pas transférables, elles sont personnelles). Il a été reconnu que cela présente des défis dans la fonction publique où les structures de mobilisation des carrières rendent rarement cela possible. Idéalement, les relations doivent exister au niveau technique, au niveau de la direction et au niveau politique.

Exemples de moyens pour nouer des relations personnelles :

- Se rencontrer en personne, le cas échéant.
- Prendre le temps de se déplacer et de travailler ensemble sur le terrain et sur la terre (p. ex., les expéditions en canoë dans la nature sauvage).
- Participer à la cérémonie ou aux activités communautaires lorsqu'on est invité.
- Effectuer des activités pratiques (p. ex., ateliers de construction de boîtes à tortues).
- Se connecter et rester connecté, même sans but ultérieur.

Les relations peuvent être renforcées par l'élaboration conjointe de mandats, la signature d'accords ou la création d'institutions de collaboration telles que des comités consultatifs. Ceux-ci peuvent aider à

instaurer et à maintenir la collaboration et la communication. L'établissement de relations demande du temps et des efforts et les instances canadiennes doivent prévoir des ressources et du temps suffisants pour que cela se fasse. Enfin, chaque relation sera différente. Vous ne pouvez pas supposer que la manière dont vous avez établi une bonne relation avec un gouvernement, une organisation ou une communauté autochtone sera appropriée dans un contexte différent. Chaque communauté est distincte et il est important d'éviter d'adopter une approche panautochtone.

Institutions et processus qui soutiennent les relations : exemples de la Nouvelle-Écosse

En 2011, la province de la Nouvelle-Écosse et l'Assemblée des chefs mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse ont formé le **groupe consultatif technique sur la sélection et la gestion des aires protégées de la Nouvelle-Écosse**. Ce groupe a joué un rôle déterminant dans la discussion des domaines d'intérêt commun et dans la fourniture de conseils opportuns à l'Assemblée et aux ministres provinciaux sur l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de la province en matière d'aires protégées. Travaillant en dehors des protocoles de consultation officiels, ce groupe favorise l'établissement de relations, la transmission d'informations et la collaboration et offre un espace pour discuter de questions épineuses de manière franche et sans préjugés.

La province et l'Assemblée entretiennent une relation de travail similaire dans le cadre d'un **groupe de travail sur l'original**, qui est actif depuis plus de 15 ans. Le principe directeur du groupe est que l'original a une valeur intrinsèque en tant que partie de l'écosystème et qu'il sera géré en collaboration. Le groupe de travail est guidé par les principes mi'kmaq de *Netukulimk* et d'*approche à double perspective*, où la science occidentale et le savoir traditionnel sont des partenaires égaux. Le travail du comité a mené à l'élaboration de lignes directrices sur la chasse à l'original pour les chasseurs mi'kmaq et à une stratégie de gestion collaborative de l'original.

Ces types de collaborations ne seraient pas possibles si d'autres processus fondamentaux n'existaient pas également. Il s'agit notamment d'un processus de négociation formellement accepté concernant les droits ancestraux et issus de traités, y compris les titres, et de protocoles de consultation formels acceptés. De plus, la Nouvelle-Écosse et les Mi'kmaq ont élaboré **un cadre solide entre les gouvernements** au niveau du leadership politique. L'Assemblée des chefs mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse et les ministres du cabinet provincial se réunissent chaque année pour discuter de questions d'intérêt commun. L'Assemblée a également désigné des chefs principaux pour divers portefeuilles, qui rencontrent fréquemment les ministres provinciaux correspondants, y compris pour les APCA.

En s'appuyant sur ces relations passées, la province de la Nouvelle-Écosse et les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse travaillent maintenant ensemble sur un **projet collaboratif de Fonds pour les enjeux** pour soutenir l'établissement des APCA. L'Assemblée des chefs mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse a approuvé le mandat d'un comité consultatif du projet d'APCA. L'élaboration d'autres comités mixtes et processus pour déterminer et discuter des APCA candidates est en cours dans le cadre du projet du Fonds pour les enjeux en Nouvelle-Écosse.

Respect

Abordez vos relations, et vos conversations, avec respect, curiosité et réciprocité. Soyez flexible et conscient des besoins des autres; faites preuve d'empathie. Par exemple, réunissez-vous là où c'est le plus pratique ou le plus utile pour les communautés autochtones, c'est-à-dire le plus souvent dans la communauté. Si vous vous réunissez dans une communauté isolée, faites l'effort de vous renseigner et d'apporter des articles dont ils pourraient avoir besoin. Établissez des relations interpersonnelles en assistant et en soutenant des activités communautaires sans intention ultérieure. Soyez conscient des coutumes, de l'histoire et des traditions des personnes avec lesquelles vous établissez des partenariats (p. ex., les protocoles, les cérémonies, la langue). Lorsque vous prenez le temps de comprendre vos partenaires, vous vous engagez dans un processus de construction et de démonstration du respect.

Appliquez ces leçons aux Quatre Originaux

Compétence

- Les conversations sur la compétence sont un excellent moyen de s'appuyer sur la leçon de la préparation. Faire des recherches sur les relations historiques et modernes entre les communautés autochtones et les gouvernements coloniaux. Se renseigner sur les traités, les discussions, les étapes qui mènent à votre conversation.

Solutions de financement

- Lors de discussions sur les finances, ne pas oublier la leçon d'honnêteté. Être franc quant à vos limites et sincère dans votre volonté d'aider. Soyez à l'écoute des besoins de la communauté et défendez ses intérêts si le financement ou les mécanismes de financement présentent des difficultés.

Renforcement des capacités

- Pour les conversations sur le renforcement des capacités, les relations sont essentielles. Les relations représentent une capacité en soi, et les relations fortes favorisent la mise en commun des connaissances. Le mentorat, les possibilités de mise en réseau et la mise en commun de l'expertise et des ressources peuvent être des moyens utiles de renforcer simultanément les relations et les capacités.

Espèces et lieux culturels clés

- Tout est question d'espace éthique. Les connaissances autochtones sont précieuses. Au lieu de chercher à vérifier les connaissances communes aux communautés autochtones, il faut reconnaître qu'elles ont la même valeur que les modes de connaissance scientifique. Il est important de reconnaître les espèces et les lieux d'importance culturelle au même titre que les régions écologiques importantes et les espèces en péril. La recherche sur les lieux clés bioculturels peut contribuer à soutenir ce processus.

Intention

Si vous êtes sur le point d'entamer une conversation, l'idéal serait que vous ayez déjà cette relation solide sur laquelle vous pouvez vous appuyer. N'abordez pas les conversations avec un plan déjà

Extrait de la bibliographie annotée

[Cette présentation](#) (en anglais seulement) par l'Aîné Reg Crowshoe et l'Aîné Willie Ermine traite de l'espace éthique.

D'une durée d'une heure, cette présentation est un moyen visuel et auditif d'en apprendre davantage sur la signification et l'importance de l'espace éthique tel qu'il est enseigné

préétabli. Cela va à l'encontre de l'établissement d'une relation dans l'espace éthique et de l'égalité de tous les systèmes de connaissance. Partez d'un lieu de conception, de développement et de délivrance conjoints. L'ordre du jour doit être établi conjointement et dirigé selon une approche commune. Par exemple, arriver à une réunion avec un jeu de diapositives déjà préparé peut donner l'impression qu'il y a déjà un ordre du jour préétabli. Au lieu de cela, l'élaboration conjointe d'un document de détermination de la portée peut être un meilleur point de départ. Le processus lui-même a de la valeur, il n'y a pas que les résultats. Lorsque vous vous présentez, venez avec un esprit ouvert, soyez curieux et flexible. Il est préférable de se présenter en voulant parler de la manière d'aborder la conservation en général plutôt que de vouloir parler de ce

que sont les APCA en particulier. Soyez réceptif aux objectifs et à la vision plus larges de tous les partenaires autour de la table, même s'ils ne correspondent pas aux objectifs particuliers de votre organisation. Si votre organisation est le service public et que vos objectifs ne correspondent pas aux objectifs des partenaires autochtones, réfléchissez aux raisons de cette divergence et à ce qui peut être fait pour y remédier. Enfin, laissez aux partenaires autochtones la possibilité de faire appel aux personnes de la communauté qui connaissent le mieux le sujet (Aînés, gardiens du savoir, conseillers, etc.).

État de préparation

S'assurer d'avoir fait des recherches avant d'entamer une conversation. Existe-t-il des relations ou des négociations avec d'autres ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux ou des organisations non gouvernementales? Existe-t-il d'autres facteurs qui pourraient influencer ou modifier vos relations et vos efforts connexes (urgence communautaire ou défis techniques ou politiques permanents)? C'est une responsabilité à la fois individuelle et collective. Soyez conscient du contexte dans lequel vous prenez de l'espace. Il faut aborder les conversations en reconnaissant les droits issus des traités et de l'article 35, en étant conscient de l'importance de la réconciliation, en comprenant les engagements du gouvernement et, idéalement, en s'appuyant sur une politique et des directives claires. Assurez-vous de comprendre et de diffuser les informations sur les lois, les règlements, les politiques et les processus dont votre organisation est responsable, ainsi que sur les possibilités que vous pouvez offrir.

Opérationnaliser l'espace éthique

- Fournir aux fonctionnaires de la formation sur la réconciliation
- Offrir des occasions d'apprendre par l'expérience, par jeux de rôle sur la mise en place d'un espace éthique
- Tenir des réunions en langues autochtones
- Réaliser des activités et tenir des réunions sur les terres

Par exemple :

- Quelles sont les possibilités de financement?

- Quels mécanismes juridiques ou politiques qui pourraient être utilisés pour protéger les terres votre organisation possède-t-elle? Comment ces mécanismes fonctionnent-ils?
- Comment permettent-ils (ou non) le leadership autochtone?
- Quels sont les exemples de partenariats réussis entre votre organisation et les peuples autochtones dans le passé?

Lois, politiques et documentation procédurale utilisées pour guider les conversations sur la conservation : exemples des Territoires du Nord-Ouest

- **Loi sur les aires protégées** : La nouvelle loi, qui a été créée en collaboration avec les gouvernements et les organisations autochtones, les conseils de réglementation, les intervenants et le public, fournit le cadre législatif pour la protection, la conservation et le maintien de la biodiversité, de l'intégrité écologique et de la continuité culturelle dans les Territoires du Nord-Ouest par la création d'un réseau d'aires protégées permanentes représentatives des écosystèmes et des paysages culturels du territoire. Cette loi autorise l'établissement et la gouvernance en collaboration et en coopération, permet au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de conclure des accords d'établissement avec les gouvernements autochtones et considère la culture et les écosystèmes autochtones comme étant d'égale importance.
- **Territoire en santé, population en santé : Priorités pour l'avancement de la planification du réseau de conservation 2016-2021 du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest** : Un plan de travail quinquennal qui décrit comment le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait avancer la planification du réseau de conservation en collaboration dans les Territoires du Nord-Ouest. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a élaboré ce document pour mettre en œuvre la planification du réseau de conservation avec la contribution des organismes gouvernementaux autochtones et des communautés autochtones, afin de s'appuyer sur l'ancienne stratégie des aires protégées des Territoires du Nord-Ouest de 1999.
- **Politique sur les connaissances traditionnelles du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest** : Une politique qui engage le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à intégrer les connaissances traditionnelles dans les décisions et les actions du gouvernement.
- **Respect, reconnaissance, responsabilité : L'approche du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour s'engager auprès des gouvernements autochtones** : Une approche du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour s'engager auprès des gouvernements autochtones. L'approche a été élaborée d'après des discussions avec les gouvernements et les leaders communautaires autochtones. Elle a été produite dans toutes les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest.
- **Cadre stratégique pour la culture et le patrimoine du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest** : L'objectif de ce cadre est de définir la vision, les objectifs et les priorités du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en matière de culture et de patrimoine jusqu'en 2025. Il comprend, parmi plusieurs objectifs et priorités, les objectifs de respecter le rôle fondamental des cultures autochtones et des cultures de tous les peuples vivant dans les Territoires du Nord-Ouest, de protéger les lieux d'importance culturelle et de fournir des possibilités pour une économie diversifiée.

Honnêteté

Au cours des premières conversations de la phase de conception, c'est le meilleur moment pour établir des définitions et pour s'assurer que tout le monde utilise les mêmes et a une compréhension commune des termes clés. La mise en place d'approches clairement articulées pour l'engagement, la consultation, la prise de décision commune et la formalisation des accords de création d'aires protégées garantit que toutes les parties sont responsables et conscientes des processus impliqués. Soyez transparent quant aux objectifs de votre organisation et au niveau de soutien que vos supérieurs sont prêts à offrir, même s'il n'est pas idéal. Soyez clair sur vos échéances, mais aussi souple que possible. L'échéancier des partenaires autochtones peut être différent, surtout s'il existe d'autres facteurs d'influence (tels que des capacités limitées ou des crises qui se chevauchent). Il est important de discuter du fait que le gouvernement peut décider de ne pas mettre en œuvre les recommandations ou les produits qui résultent des initiatives de collaboration en matière de conservation, ce qui souligne à nouveau l'importance de la transparence. Il peut être utile de définir ensemble vos buts et objectifs de collaboration. Des relations interpersonnelles solides sont importantes pour créer un espace où les gens peuvent faire part de leurs sentiments honnêtes ainsi que des positions officielles de ceux qu'ils représentent. Surtout, si vous devez vous excuser, faites-le. Soyez responsable de vos actions et des (in)actions de votre organisation.

Sécurité

Insistez sur le fait que ces conversations sont destinées à se dérouler dans des « espaces sûrs » où les contributions de chacun ont la même valeur et sont exemptes de préjugés. Cela est particulièrement important dans les premières étapes de la planification, car la créativité sûre peut donner lieu à de nouvelles façons de faire et à une appréciation de la diversité. Tirez parti de la confiance que vous avez établie grâce à votre relation continue, et encore une fois, si vous devez vous excuser, faites-le. Aspirez à rendre l'espace éthique opérationnel.

Défis

En plus de ces nombreux conseils, les répondants dans le cadre du processus de consignation du savoir ont ciblé certains défis permanents qui entravent leur capacité à favoriser des relations solides et des conversations collaboratives. Tout d'abord, les différences administratives fournissent

Sources sur l'encouragement des partenariats de conservation dans la bibliographie annotée

[Meilleures pratiques et leçons retenues dans la mobilisation des Autochtones](#)

Ce document présente un aperçu et un historique de l'Agence Parcs Canada et décrit les meilleures pratiques en matière de mobilisation des Autochtones.

[Charte des responsabilités des alliés](#) (en anglais seulement)

Ce document définit les responsabilités essentielles que doivent assumer les alliés des peuples autochtones.

[Relier les parallèles : Différence épistémique et responsabilité relationnelle dans la recherche interculturelle](#) (en anglais seulement)

Cet article fournit des informations importantes sur le savoir autochtone, l'espace éthique et la manière dont les Non-Autochtones devraient s'engager au mieux avec le savoir des peuples autochtones.

une base inégale pour établir ces relations. Les différentes instances canadiennes, par exemple, peuvent différer sur le plan de l'approche du leadership autochtone en matière de conservation. Cette divergence peut rendre difficiles l'établissement et le maintien de relations, d'autant plus que les approches peuvent changer avec le temps. Il n'y a pas de solution facile à ce problème, mais il est essentiel de s'engager pleinement dans l'aspect relationnel pendant les périodes de priorité politique et de soutien de haut niveau et, par extension, de défendre et d'exprimer l'importance de la conservation autochtone lorsqu'il peut y avoir une absence ou un manque de soutien de haut niveau.

Le deuxième défi important qui est apparu est le manque de compréhension de la manière de rendre l'espace éthique opérationnel. Les répondants ont déclaré que, bien qu'ils souhaitent agir en faveur de l'espace éthique et qu'ils voient sa valeur en tant que concept, ils ne savent pas comment s'y prendre. Même dans les cas où il existe une compréhension plus approfondie de l'espace éthique, ils ne savent pas comment l'intégrer aux pratiques gouvernementales à mesure qu'elles avancent. Dans ce cas, une sensibilisation accrue et des conseils pratiques pourraient s'avérer des outils utiles.

Exemples de conversations importantes et de manières possibles de les aborder

Intérêts communs

- Donner à tous les partenaires la possibilité de communiquer leurs intérêts dès le début, dans le but de déterminer les intérêts communs. Ces conversations permettent à chacun d'avoir une compréhension mutuelle des intérêts et des attentes dès le départ.
- Se concentrer sur des intérêts communs peut aider à faire avancer les choses de manière collaborative et productive.

Portée et limites dans lesquelles les partenaires peuvent travailler

- Être transparent dès le départ sur ses limites, tout en restant franc et créatif.
- Comprendre la portée permet de garder le travail concentré sur ce qui est réalisable maintenant.
- Si le gouvernement peut décider de ne pas mettre en œuvre les recommandations ou les produits qui résultent des initiatives de collaboration en matière de conservation, il faut en discuter à l'avance.
- Fixer des attentes raisonnables pour aider à établir et à maintenir la confiance au niveau du travail.

Chevauchement des revendications et des intérêts

- Les gouvernements de la Couronne devront peut-être prévoir du temps et de l'espace dans le cadre du processus général pour que les peuples autochtones dont les intérêts se chevauchent puissent tenir des conversations et élaborer des plans et des protocoles entre eux sans la présence de la Couronne.
- S'assurer de s'adresser aux bonnes personnes et être prêt à élargir le groupe de personnes participant à la conversation si d'autres groupes ont un intérêt dans le même domaine.

Différentes positions officielles sur la compétence

- Peut accepter de ne pas être d'accord sur les questions conflictuelles et avancer ensemble dans le travail nécessaire pour atteindre les objectifs communs.
- L'un des moyens d'y parvenir est la « double désignation », qui consiste à protéger une aire à la fois en vertu du droit autochtone et du droit de la Couronne. Un exemple d'aire où la double désignation a été utilisée est Thaidene Néné.

Différentes positions juridiques officielles sur les droits autochtones et les droits issus de traités

- Ceux-ci feront penser à un « talon d'Achilles » s'ils ne sont pas reconnus.
- Disposer d'un processus distinct, officiel et convenu, pour régler les différends de longue date concernant les droits ancestraux et issus de traités (y compris les titres).

Méfiance à l'égard du gouvernement

- Être ouvert et réceptif à l'idée d'avoir cette conversation.
- Faire de la vision du monde autochtone le fondement des discussions.

Disponibilité des fonds

- Être totalement transparent sur ce que vous pouvez et ne pouvez pas offrir comme financement, mais veiller également à faire un effort pour mettre la communauté en contact avec d'autres partenaires ou ressources qui peuvent exister.

Soutenir les utilisations fondées sur les droits des peuples autochtones tout en imposant des restrictions plus importantes aux personnes non autochtones.

- Avoir une connaissance approfondie des systèmes de connaissances autochtones, du droit naturel et des droits ancestraux et issus de traités.
- S'efforcer de comprendre les nuances entre les accommodements des droits touchés, l'autorisation des utilisations fondées sur les droits, la réconciliation et la reconnaissance des utilisations autochtones des terres comme moyen de maintenir ou d'accroître l'intégrité écologique d'une zone.

Réalisation 2 : Compilation des APCA et des initiatives semblables partout au Canada

Les rapports [Unis avec la nature](#) et [Nous nous levons ensemble](#) décrivent les APCA comme des terres et des eaux où les peuples autochtones jouent le rôle principal dans la protection et la conservation des écosystèmes au moyen des lois, de la gouvernance et des systèmes de connaissances autochtones. Cette définition est volontairement large et peut englober des zones très différentes d'écologie, de compétence, de gestion, etc. Malgré ces différences, les APCA ont généralement en commun les trois éléments suivants : elles sont dirigées par des Autochtones, elles représentent un engagement à long terme en matière de conservation et elles élèvent les droits et les responsabilités des Autochtones. Le processus de consignation du savoir a demandé aux répondants de fournir des exemples d'études de cas de zones et d'initiatives comportant des éléments d'APCA, et ceux-ci sont décrits dans la section [Exemples d'APCA et d'autres initiatives de conservation faisant appel à un leadership autochtone](#) (p. 27). Il a également donné un aperçu des défis et des possibilités de diverses initiatives de conservation autochtone.

Voici ce que nous avons relevé.

Souplesse

En raison notamment de l'ampleur de la définition, les répondants ont fait part de leurs incertitudes quant à savoir si les projets « représentent » ou non des études de cas d'APCA. Chaque exemple peut varier considérablement sur le plan de la désignation juridique, du type de gestion, etc. Malgré ces différences, tous les exemples d'activités de

conservation menées par les Autochtones peuvent offrir des avantages et des leçons utiles, que tous les partenaires concernés utilisent ou non le terme « APCA » pour les décrire.

Certains des exemples évoqués par les répondants sont marqués par une incertitude concernant le financement permanent. Plusieurs répondants ont également demandé : que se passe-t-il si une APCA est déclarée sans le soutien des instances fédérale, provinciales, territoriales et municipales?

Extrait de la bibliographie annotée : Études de cas

Voici quelques études de cas sur les APCA au Canada

[Accord de création de l'aire protégée d'Edézhíe \(en anglais seulement\)](#)

[Stratégie régionale de conservation des Cris \(en anglais seulement\)](#)

[Parcs tribaux et aires protégées et de Conservation autochtones — leçons tirées des exemples de la Colombie-Britannique](#)

Extrait de la bibliographie annotée

Voici une source qui présente un examen de la désignation de conservation en Colombie-Britannique dans un contexte d'écologie juridique et politique, et qui évalue certaines des possibilités et des défis connexes présentés par cette désignation.

[Conservation en Colombie-Britannique, Canada : Réunir les aires protégées et les intérêts des Premières Nations](#)

Chaque APCA émerge et se développe différemment, par différents mécanismes juridiques et différentes relations. Cette diversité est à l'origine de l'incertitude dont les participants se sont fait l'écho; mais si nous sommes souples et que nous considérons cela comme une force plutôt que comme un défi, cela peut être utile. Par exemple, si l'on craint qu'une APCA ne soit déclarée sans la participation de tous les partenaires, cela pourrait indiquer que davantage de ressources devraient être attribuées au renforcement des relations entre partenaires. Grâce à une relation solide et à une communication ouverte, les partenaires peuvent se

frayer un chemin parmi les obstacles qui se trouvent dans la pièce et créer quelque chose qui convient à leur contexte unique.

Sensibilisation

Les partenaires ont clairement demandé davantage d'études de cas et une feuille de route plus claire sur le « quoi » et le « comment » des APCA. Nous pouvons répondre à cela en soulignant l'importance de la sensibilisation et en investissant dans la mobilisation de ces personnes. Il n'est pas nécessaire qu'une APCA soit pleinement établie pour que les connaissances soient précieuses et transmises. Les défis et processus uniques de chaque initiative d'APCA sont importants et utiles, et peuvent être mis en commun même s'ils ne semblent pas « complets ».

Créativité

En décrivant les mesures qu'ils ont prises avec leurs partenaires pour soutenir les APCA et d'autres initiatives de conservation autochtones, les répondants ont montré qu'il y a plusieurs façons de naviguer dans le paysage juridique du Canada. Certains répondants ont utilisé des systèmes de double désignation pour soutenir et valider des projets de conservation. Le principe de la double désignation permet aux partenaires d'accepter de ne pas être d'accord sur la compétence tout en avançant ensemble pour réaliser les objectifs communs. Dans le cas d'une double désignation, les lois autochtones et celles de la Couronne établissent l'aire protégée en parallèle. Cela montre l'importance de l'espace éthique et aide à résoudre le problème de compétence. D'autres ont négocié leurs systèmes législatifs uniques pour trouver des moyens d'établir des aires de conservation sans que leurs partenaires aient à renoncer à leurs titres autochtones, ou d'une manière qui permette aux activités traditionnelles de chasse et de cueillette de se poursuivre et à la gestion collaborative d'avoir lieu. Il n'y a pas de « taille unique », mais plutôt que de représenter un défi, cela a permis une créativité et une souplesse qui sont essentielles aux initiatives de conservation autochtone. Dans certains cas, une approche progressive peut offrir aux partenaires le temps et l'espace nécessaires pour apprendre et évoluer ensemble.

Exemples d'outils et de processus existants qui peuvent être utilisés pour soutenir les APCA et le leadership autochtone en matière de conservation :

- Sécuriser et protéger les terres privées ou les intérêts privés dans les terres (p. ex., les servitudes de conservation).
- Note de protection : indique que des restrictions d'utilisation des terres existent afin de gérer les terres en tenant compte de circonstances particulières.
- Avis de conservation : utilisé pour indiquer qu'un groupe particulier souhaite être avisé avant tout engagement ou disposition sur le terrain; notez que les avis de conservation n'imposent pas de restrictions d'utilisation des terres.
- Planification de l'utilisation des terres (p. ex., établissement de zones d'utilisation des terres publiques pour gérer certaines bases foncières en fonction des conditions uniques qui existent)
- Initiatives de gestion coopérative dans le cadre de la loi existante (promotion de la cogestion des aires protégées fédérales, provinciales et territoriales existantes ou nouvelles)
- Protection des espèces en péril
- Accords stratégiques (p. ex., protocoles d'ententes)

Extrait de la bibliographie annotée

Cette page du site Web du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest énumère les initiatives législatives en matière de conservation qui sont en cours. Il fournit un exemple de haut niveau de la manière dont le processus de partenariat entre un gouvernement provincial ou territorial et les nations autochtones peut se dérouler pour éclairer une mesure de conservation.

[Environnement et ressources naturelles](#)
[— Processus de partenariat des initiatives législatives](#)

De plus amples détails sont fournis dans la section [Exemples d'APCA et d'autres initiatives de conservation impliquant un leadership autochtone](#), mais ce sont les principales leçons qui ont résonné indépendamment du type de mesure de conservation et de partenariat existant.

Réalisation 3 : Conseils sur le renforcement des capacités

En tant que l'un des Quatre Originaux, le renforcement des capacités est un aspect essentiel des conversations concernant les initiatives de conservation autochtone. C'est aussi un terme vaste qui se rapporte à la capacité de tous les acteurs, ce qui se reflète dans le retour d'information.

APCA : « quoi » et « comment »

En ce qui concerne la capacité fédérale, provinciale ou territoriale, les répondants ont déclaré qu'ils avaient besoin de clarté sur le « quoi » et le « comment » des APCA, y compris une feuille de route ou des conseils sur la façon de soutenir la création d'une APCA. Cela démontre l'écart entre la définition intentionnellement large de l'APCA et la propension des acteurs fédéraux, provinciaux et territoriaux à rechercher d'abord des catégorisations claires. Dans certains cas, les répondants ne savaient pas à qui s'adresser pour obtenir de l'aide, ce qui a encore aggravé le manque de clarté des répondants. Ces personnes ne se sentent pas aussi bien équipées qu'elles le souhaiteraient pour soutenir l'établissement de l'APCA, en raison des questions en suspens concernant la gestion des terres, les droits et la responsabilité partagée, et la recherche et la priorité du « quoi » plutôt que du « comment ».

Travail interne

De nombreux répondants ont souligné la nécessité pour les acteurs fédéraux, provinciaux et territoriaux d'effectuer leur propre travail interne. Cela comprend la formation des employés (bien que de nombreux répondants aient indiqué que des programmes de formation formels avaient été utiles pour le renforcement des capacités au sein de leur sphère de compétence jusqu'à présent), l'embauche d'un plus grand nombre d'employés autochtones et la promotion active des compétences importantes. Parmi les autres défis, citons la

Extrait de la bibliographie annotée

Voici quelques sources pour comprendre le « quoi » et le « comment » des APCA.

[Termes clés des APCA](#)

Ce document énumère et définit les termes clés qui apparaissent dans les APCA, avec des liens vers des documents et des sites Web pour un apprentissage plus approfondi.

[Aires protégées et de conservation autochtones \(APCA\), objectif 11 d'Aichi et En route vers l'objectif 1 du Canada : axer la conservation sur la réconciliation \(en anglais seulement\)](#)

Cette source fournit une analyse des « problèmes difficiles » que les communautés autochtones, les gouvernements et les autres intervenants doivent résoudre pour mettre en œuvre les APCA.

Voici une source pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur les gardiens autochtones.

[Boîte à outils pour les gardiens autochtones \(en anglais seulement\)](#)

[Gardiens pour la terre](#)

Aménagement d'un pays sain (en anglais seulement) : un exemple des Territoires du Nord-Ouest

Les Territoires du Nord-Ouest utilisent une méthode de gestion adaptative appelée Healthy Country Planning (aménagement d'un pays sain) pour s'assurer que la gestion et la surveillance des APCA tiennent compte des perspectives autochtones. Cette méthode s'avère déjà très utile dans l'élaboration de plans de gestion et de suivi concernant les initiatives de conservation.

Les principaux avantages de la planification selon l'aménagement d'un pays sain sont :

- Veiller à ce que les connaissances autochtones et les valeurs communautaires soient le moteur de la planification de la conservation;
- Permettre aux idées de chacun d'être diffusées, comprises et classées par ordre de priorité;
- Prise en compte de participants divers : tous les âges, différents types d'expertise, autres intervenants, etc.
- L'établissement de relations pendant le processus de planification facilite la mise en œuvre du plan.

Il y a actuellement peu de facilitateurs de l'aménagement d'un pays sain formés au Canada et le processus est censé être dirigé par les communautés autochtones. Pour aider à renforcer les capacités dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest, la formation sur l'aménagement d'un pays sain s'adresse aux facilitateurs professionnels existants, au personnel territorial et fédéral et aux gouvernements autochtones qui souhaitent diriger eux-mêmes des projets d'aménagement d'un pays sain.

rotation du personnel et les changements de priorités, qui ont également été mentionnés précédemment comme des obstacles à l'établissement de relations. Des solutions possibles ont toutefois été proposées. Les programmes de collaboration ont été mis en avant comme une voie possible pour l'avenir. Par exemple, grâce à des programmes formels et informels de mentorat et de stages entre le personnel fédéral, provincial et territorial et les organisations autochtones, certains répondants ont réussi à renforcer les capacités et à favoriser des relations solides. Cela permet d'élargir la compréhension de ce qui est possible et d'encourager la créativité dans les projets de conservation. De plus, les répondants ont parlé de la façon dont leur personnel interne avait appris et tiré parti de l'établissement de partenariats et du leadership autochtone en matière de conservation en s'engageant dans les initiatives En route vers l'objectif 1 du Canada, notamment le CDN et le Cercle autochtone d'experts.

Financement et temps

Le financement représente un autre défi important en matière de capacités, dont les effets sont ressentis de manière disproportionnée par les organisations autochtones disposant de moins de ressources que les acteurs fédéraux, provinciaux et territoriaux. Les répondants ont indiqué que le financement pluriannuel de la capacité des partenaires autochtones peut les aider à participer à des initiatives de collaboration en matière de conservation de diverses manières, notamment en participant à des réunions, en traduisant des documents dans les langues autochtones, en donnant des conseils juridiques, en examinant ou en élaborant des documents, en organisant leurs propres réunions ou ateliers, en menant des recherches et en élaborant des propositions. Les répondants ont également reconnu la nécessité de soutenir l'émergence et l'application des programmes des gardiens afin de soutenir la capacité des APCA. Certains répondants ont déclaré que le modèle de financement par projet devait être revu. Ce modèle rend difficile le renforcement des capacités à long

terme, car les organisations et les communautés ne peuvent pas faire de plans à long terme et doivent consacrer leur temps à la rétention des ressources. Un financement sûr et durable est nécessaire. Les

délais sont étroitement liés à cela; certains répondants ont déclaré que certains gouvernements, organisations et communautés autochtones ont plus besoin de temps que d'argent. L'établissement de nouvelles aires protégées et de conservation prend beaucoup de temps. Un répondant a estimé qu'il fallait environ 20 ans de travail. Peut-être que des approches temporelles et progressives de la conservation pourraient aider à résoudre ce problème. Parfois, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les communautés autochtones fixent des échéances qui ne correspondent pas. Par exemple, lorsqu'un organisme gouvernemental finance une recherche, il peut s'attendre à ce que les résultats soient présentés dans un délai déterminé. Les bénéficiaires autochtones, quant à eux, peuvent avoir besoin de temps pour recueillir des informations et conçoivent les connaissances comme étant toujours d'actualité.



4 | Aire protégée d'Edézhzié, Territoires du Nord-Ouest

Relations

Des relations solides et la capacité de les créer et de les entretenir intentionnellement sont elles-mêmes des types de capacités. Les facteurs de réussite communs mis en évidence par les répondants soulignent l'importance de l'établissement de relations solides et de confiance avec tous les différents types de partenaires. Cela nécessite de fournir des conseils fréquents et uniformes aux niveaux supérieurs de gestion et aux organes politiques, ainsi que suffisamment de temps et de fonds pour mener à bien les

conversations difficiles et garantir un engagement complet de la communauté. Le contexte est différent partout; mais plutôt qu'un défi, cela peut aussi représenter une occasion de créativité et de collaboration. Certains répondants ont souligné que le travail de collaboration mené dans le cadre d'En route et du processus du Cercle autochtone d'experts avait contribué à créer une compréhension et des cadres de référence communs aux participants autochtones et non autochtones. D'autres ont mentionné les rassemblements et les ateliers comme étant de bons moyens d'acquérir des connaissances et d'établir des partenariats précieux entre les gestionnaires d'aires protégées, les programmes de gardiens, le milieu universitaire, le gouvernement et les bailleurs de fonds.



51 Pat Kane, photo de l'APCA Ts'udé Niljné Tuyeta

Suggestions pour aller de l'avant dans de bonnes conditions

Une série de suggestions pour aller de l'avant ont été formulées d'après ce qui a été entendu et lu tout au long de ce processus. Ces suggestions pour arriver à un bon endroit d'une bonne manière reflètent l'importance que nous accordons à nos intentions collectives de privilégier le processus par rapport aux résultats.

Réalisation 1 (créer et favoriser des partenariats de conservation) :

1) Relations

- a. Privilégier les relations permanentes plutôt que les conversations liées à un projet précis.
- b. Avoir une représentation uniforme et équitable qui comprend tous les gouvernements autochtones concernés.
- c. Harmoniser les relations aux niveaux technique, politique et de la direction.
- d. Faire preuve de souplesse.
- e. Établir des relations interpersonnelles sans intention ultérieure.
- f. Bien connaître les coutumes et les traditions.
- g. Favoriser des structures et des environnements d'emploi qui permettent aux employés de rester en poste suffisamment longtemps pour créer et maintenir des relations significatives avec les partenaires.

2) Nouer des dialogues (intention et préparation)

- a. Ne pas arriver à la table avec un plan déjà préparé.
- b. Créer (ou concevoir) conjointement les buts et objectifs de travail en commun.
- c. S'assurer d'avoir fait des recherches avant d'entamer une conversation.
- d. Être souple quant au lieu de la réunion et aux participants.
- e. Préciser les définitions.
- f. Se présenter pour parler de la conservation en général plutôt que des APCA en particulier.

3) Honnêteté et responsabilisation

- a. Être réaliste par rapport à ce que vous pouvez offrir.
- b. Être souple, car les échéanciers peuvent être différents.
- c. Tenir des conversations dans des espaces sûrs afin d'instaurer la confiance (ces espaces sont à la fois physiques et intangibles).
- d. Connaître à l'avance les limites de votre organisation.
- e. Si vous devez vous excuser, excusez-vous.

4) Défis

- a. Différences de compétence : en période de soutien, s'appuyer sur l'établissement de relations. Pendant les périodes sans soutien, défendre ces relations.
- b. Espace éthique : plus de sensibilisation et une boîte à outils pratique.

Réalisation 2 (compilation des APCA et des initiatives semblables partout au Canada) :

1) Souplesse

- a. Ne vous attardez pas sur le terme « APCA » et sur le fait qu'il s'applique ou non à une initiative de conservation particulière. Ce terme se veut souple et inclusif, et permet aux gouvernements, organisations et communautés autochtones de décider du nom de leurs initiatives de conservation.

- b. Accent sur les relations
- 2) Créativité
 - a. Sortir des sentiers battus : il n'y a pas de « taille unique ».

Réalisation 3 (conseils sur le renforcement des capacités) :

- 1) Travail interne pour les acteurs fédéraux, provinciaux et territoriaux :
 - a. Soutenir la formation interne sur l'espace éthique, les APCA et l'établissement de relations.
 - b. Embaucher davantage de personnes autochtones.
 - c. Soutenir les initiatives d'apprentissage en collaboration avec les communautés autochtones, telles que les échanges de connaissances et les stages dans lesquels nous *apprenons les uns des autres*.
- 2) Financement :
 - a. Les modèles de financement doivent être réévalués pour assurer leur viabilité à long terme. Cela peut comprendre d'élargir les pratiques de financement par rapport aux délais normaux du gouvernement.
 - b. Être à l'écoute des besoins de la communauté. Les besoins sont différents partout, il ne faut donc pas faire de généralisations.
 - c. Financer les initiatives en cours visant à promouvoir les protocoles, les cérémonies et les langues autochtones.

Exemples d'APCA et d'autres initiatives de conservation faisant appel à un leadership autochtone

Dans le cadre du sondage, il a été demandé aux répondants d'inclure des descriptions des APCA existants et émergents et d'autres initiatives d'aires protégées et de conservation faisant appel à un leadership autochtone qu'ils connaissaient. Ces exemples sont importants pour démontrer ce qui est possible et ce qui se passe déjà dans de nombreux endroits au Canada. Ils sont également des exemples précieux de ce à quoi peuvent ressembler ces types d'initiatives et proposent des leçons à tirer de leurs réussites. Cette compilation d'exemples n'est en aucun cas exhaustive et ne couvre qu'une partie des exemples que l'on peut trouver partout au Canada.

Réserve de parc national Thaidene Nënë (Territoires du Nord-Ouest)

Thaidene Nënë, qui signifie Terre des Ancêtres en Dënesųłiné, est une aire protégée autochtone qui s'étend sur 6,5 millions d'acres (26 376 kilomètres carrés). La Première Nation dénée de Lutsel K'e a désigné l'ensemble de Thaidene Nënë comme une APCA en vertu de la loi dénée, et a travaillé avec les gouvernements fédéral et territorial pour assurer la protection en vertu de la loi. Parcs Canada a désigné 14 305 km² de Thaidene Nënë comme réserve de parc national conformément à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a désigné 9 105 km² comme aire protégée territoriale conformément à la *Loi sur les aires protégées territoriales* et 3 120 km² supplémentaires comme aire de conservation de la faune conformément à la *Loi sur la faune*.

Le [Fonds Thaidene Nënë](#) a été créé pour assurer un financement à long terme. Il fonctionne en partenariat avec la Première Nation Lutsel K'e Dene et Nature United.

Leçons apprises :

- **Relations.** Envoyer les bonnes personnes au bon moment ainsi que nommer des leaders, des techniciens et des praticiens est essentiel à la réussite. Des négociateurs ou des facilitateurs sont parfois nécessaires.
- **État de préparation.** Respecter les protocoles et les traditions locales et, dans la mesure du possible, organiser les réunions sur les terres concernées.
- **Espace éthique.** Faire participer les Aînés et viser l'égalité des sexes lors des réunions.
- **Créativité.** Comme toutes les zones présentent des circonstances uniques, il faut faire preuve de souplesse dans la manière dont elles sont conçues.
- **Capacité.** Ne pas précipiter le processus, car les négociations prennent du temps. Fournir un soutien aux capacités tout au long du processus.

[Parc provincial du lac Little Limestone](#) (Manitoba)

Le lac Little Limestone a été créé en tant que réserve de parc en 2007 par le règlement 66/99 sur la désignation des réserves de parc, qui prévoit une protection provisoire des zones en cours d'examen. En 2011, le Manitoba a conclu un protocole d'entente avec la Nation crie de Mosakahiken (NCM) afin de travailler à la désignation et à la cogestion du parc provincial du lac Little Limestone, marquant ainsi la première entente du genre entre la province et une communauté autochtone. Le parc provincial du lac Little Limestone a ensuite été désigné en vertu de la *Loi sur les parcs provinciaux* en juin 2011. Ces règlements provinciaux au Manitoba ont joué un rôle déterminant dans l'établissement du lac Little Limestone et de plusieurs autres zones qui ont certains des attributs des APCA. En tant que parc non opérationnel, il n'y a pas de budget dédié aux opérations ou à la gestion du parc, et le ministre provincial est responsable de l'administration de la *Loi sur les parcs provinciaux*. Un plan de gestion a été élaboré avec la Nation crie de Mosakahiken en 2013, mais n'a pas encore été mis en œuvre.

Leçons apprises :

- **Relations.** Le partenariat a été le facteur clé qui a permis l'établissement de ce parc. Les visites fréquentes en personne de la communauté ont été particulièrement utiles, mais les changements de personnel ou de direction de la communauté peuvent ralentir les progrès.

[Parc provincial Anishinaabe du Lac-Chitek](#) (Manitoba)

Le parc provincial Anishinaabe du Lac-Chitek a été créé en vertu de la *Loi sur les parcs provinciaux* du Manitoba en 2014. Il s'agit d'une étape importante pour la gestion du parc, car il s'agit du premier parc classé dans la catégorie des parcs à usage traditionnel autochtone. Des mécanismes de gestion légaux ont été établis pour inclure la classification des parcs à usage traditionnel autochtone et la catégorie d'utilisation des terres du patrimoine autochtone, qui ont été ajoutées à la *Loi sur les parcs provinciaux* en 2014. Un parc provincial peut être classé comme une utilisation traditionnelle autochtone si le but principal de la désignation est de préserver des terres qui ont été traditionnellement utilisées par les peuples autochtones et qui sont importantes pour les peuples autochtones en raison de leurs caractéristiques naturelles ou de leur importance culturelle. La catégorie d'utilisation des terres du

patrimoine autochtone est utilisée pour protéger les sites uniques ou représentatifs contenant une ressource d'importance culturelle, spirituelle ou patrimoniale pour les peuples autochtones.

En 2016, la province a signé un protocole d'entente avec la Première Nation Skownan afin de collaborer à l'élaboration d'un plan de gestion, d'explorer des modèles de gestion coopérative du parc et d'étudier des options d'agrandissement des limites pour tenir compte d'autres terres que la Première Nation Skownan juge importantes pour la conservation. En tant que parc non opérationnel, il n'y a pas de budget dédié aux opérations ou à la gestion du parc.

Leçons apprises :

- **Temps.** L'établissement de relations et la conduite de bons processus prennent du temps.
- **Souplesse.** Il existe un éventail de possibilités de gestion et les priorités peuvent changer au fil du temps.

[Zone de protection marine du mont sous-marin SGaan Kinghlas-Bowie \(SK-B\)](#) (Colombie-Britannique)

Le mont sous-marin SGaan Kinghlas-Bowie (SK-B) est situé à 180 km au large de Xaayda Gwaay (Haida Gwaii). Il s'agit d'un volcan sous-marin, et toute l'aire protégée est d'une superficie de 6 103 km². En 2007, le gouvernement fédéral et la Nation Haïda ont signé un protocole d'entente qui a établi un conseil de gestion pour faciliter la gestion coopérative et la planification de l'aire protégée. Cette aire a été désignée zone de protection marine haïda par la Nation Haïda en 1997, et zone de protection marine en vertu de la *Loi sur les océans* en 2008. La Nation Haïda et Pêches et Océans Canada ont convenu d'un [plan de gestion](#) publié en 2019, qui comprend un cadre pour la gouvernance coopérative, l'éducation et la sensibilisation.

Leçons apprises :

- **Créativité.** Cette aire a été désignée à la fois comme une zone de protection marine haïda par la Nation Haïda et comme une zone de protection marine en vertu de la loi fédérale. Le protocole d'entente fait la preuve de la responsabilité commune de la Nation Haïda et du Canada de protéger et de conserver la région au profit des générations présentes et futures.
- **Relations.** L'accent mis sur la gouvernance collaborative ne serait pas possible sans consacrer du temps et des années à bâtir la relation entre la Nation Haïda et le gouvernement canadien.

[Réserve de biosphère de Tsá Tué](#) (Territoires du Nord-Ouest)

La réserve de biosphère de Tsá Tué est la patrie des Sahtuto'ine, le « peuple du lac de l'Ours ». Elle englobe le Grand lac de l'Ours, le dernier grand lac arctique vierge, et une partie de son bassin versant. Elle est désignée par l'[Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture](#) (UNESCO) en tant que réserve de biosphère; cette désignation est un outil permettant d'accroître la collaboration et de faire progresser la protection de l'environnement, mais elle n'a pas de base juridique. La réserve de biosphère de Tsá Tué a été créée en 2016, devenant ainsi la première réserve de biosphère au monde à être entièrement gérée par des peuples autochtones.

Le Conseil des Dénés du Sahtu participe au programme pilote fédéral des gardiens autochtones, qui lui a accordé un financement en 2019. Ce programme apporte un soutien à la surveillance et à la protection

de l'environnement. La réserve de biosphère [a également été présentée](#) dans une série documentaire en 2020.

Leçons apprises :

- **Créativité.** La désignation de la réserve de biosphère n'a peut-être pas de force juridique, mais elle a fourni le cadre nécessaire à la planification de l'utilisation des terres, qui peut contribuer à la création d'aires protégées même si elles ne sont pas officiellement désignées comme APCA.
- **Financement.** Le financement fourni par le projet pilote des gardiens autochtones a permis de soutenir la surveillance et la protection de l'environnement.

[Aire protégée d'Edézhíe](#) (Territoires du Nord-Ouest)

L'aire protégée d'Edézhíe couvre 14 218 km² et est le résultat d'une relation de collaboration entre les Premières Nations Dehcho et le gouvernement du Canada. Elle a été [créée en 2018](#) comme première APCA depuis le lancement d'En route vers l'objectif I du Canada et du Fonds pour la nature. L'accord d'établissement d'Edézhíe de 2018 a défini le processus de gestion de l'aire protégée d'Edézhíe, qui comprend la création du Conseil de gestion d'Edézhíe et du plan de gestion d'Edézhíe. L'aire protégée d'Edézhíe englobera à la fois la zone protégée des Dehcho d'Edézhíe et la réserve faunique nationale de faune d'Edézhíe proposée en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada*. L'aire protégée Edézhíe Dehcho a été créée en 2018 lorsque les Premières Nations Dehcho ont adopté une résolution de l'Assemblée. Il existe un [décret de retrait de terres](#) accordant un retrait de terres indéterminé de droits souterrains. Il est prévu qu'elles soient désignées comme une réserve faunique nationale en 2021.

Leçons apprises :

- **APCA : « quoi » et « comment ».** Il n'a pas été immédiatement clair qu'Edézhíe serait une APCA; ce n'était pas l'intention derrière ce projet, mais plutôt quelque chose qui s'est réalisé en cours de route.
- **Espace éthique.** Pour faciliter une collaboration productive et positive, la direction du gouvernement devait se montrer ouverte et réceptive. La vision du monde déné est devenue le fondement d'Edézhíe, ce qui a permis de faire avancer les discussions.

[Aire protégée territoriale de Ts'udé Niljné Tuyeta](#) (Territoires du Nord-Ouest)

L'aire a été désignée par les K'asho Got'ine de Fort Good Hope et proposée aux fins de protection au moyen des étapes décrites dans la Stratégie sur les aires protégées des Territoires du Nord-Ouest. À ce jour, une [convention d'établissement](#) a été signée et l'établissement officiel en vertu de la *Loi sur les aires protégées des T.N.-O.* est en attente de l'élaboration de règlements. Une fois officiellement établie, Ts'udé Niljné Tuyeta sera protégée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en tant qu'aire protégée territoriale, et par les K'asho Got'ine en tant qu'APCA. Les membres du conseil d'administration seront nommés par les K'asho Got'ine et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Toutes les recommandations du conseil d'administration seront faites par consensus et le conseil d'administration déterminera ses propres procédures de fonctionnement, y compris l'obtention d'un consensus et la manière de résoudre toute impasse.

Leçons apprises :

- **Capacité.** Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement fédéral et les organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE) [Fonds mondial pour la nature Canada, Canards illimités Canada, Société pour la nature et les parcs du Canada, US Nature Conservancy] ont fourni des fonds, un soutien cartographique, un soutien logistique, etc.

Aire protégée territoriale candidate Dinàgà Wek'èhodì (Territoires du Nord-Ouest)

L'aire a été définie en 2008 par le gouvernement des Tłı̨chǫ et proposée aux fins de protection au moyen des étapes décrites dans la Stratégie sur les aires protégées des Territoires du Nord-Ouest avec plusieurs gouvernements et intervenants autochtones. Des discussions sur l'établissement sont en cours, car le gouvernement des Tłı̨chǫ cherche à obtenir un établissement officiel en vertu de la *Loi sur les aires protégées* des Territoires du Nord-Ouest. Une approche conceptuelle de gouvernance et de gestion fait actuellement l'objet de discussions avec le gouvernement des Tłı̨chǫ ainsi que tous les gouvernements et organisations autochtones concernés. Parmi les autres partenaires concernés dans les planifications et évaluations précédentes, citons ECCCC, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, les ONGE, l'industrie et les acteurs commerciaux locaux.

Leçons apprises :

- **Partenariats.** L'avancement de l'aire demande la participation de plusieurs partenaires, chacun ayant des relations historiques uniques avec la terre et l'eau. Un processus de planification mené par les Autochtones est en cours d'expérimentation pour l'élaboration d'une approche de gestion et de surveillance commune dans une aire aux intérêts multiples. Les gouvernements autochtones concernés sont la Première Nation des Dénés de Yellowknife, le gouvernement des Tłı̨chǫ, l'Alliance des Métis de North Slave et la Nation des Métis du Territoire du Nord-Ouest.

Ezodziti (Territoires du Nord-Ouest)

Ezodziti est une aire de ressources patrimoniales des Tłı̨chǫ qui est protégée par l'article 17.6 de l'Accord sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale des Tłı̨chǫ (2003). Il n'y a pas de conseil d'administration.

Aire protégée de Kelly Lake (Territoires du Nord-Ouest)

L'aire protégée de Kelly Lake est protégée par l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu (1993). Elle est également désignée aire de conservation dans le plan d'utilisation des terres du Sahtu. Il n'y a pas de conseil d'administration.

[Wehexlaxodiale](#) (Territoires du Nord-Ouest)

Wehexlaxodiale est établi sur des terres appartenant à des Autochtones et assujetti à une gouvernance exclusivement autochtone. Il s'agit d'une aire d'exclusion de l'utilisation des terres dans le plan d'utilisation des terres des Tłı̄chǫ. D'après le plan d'occupation des terres, cette aire doit être protégée à tout jamais.

[Site du patrimoine mondial Pimachiowin Aki](#) (Manitoba et Ontario)

Pimachiowin Aki est la plus grande aire protégée du bouclier boréal nord-américain. Le site [comprend](#) les terres traditionnelles de quatre communautés anishinaabe : les Premières Nations de Poplar River, de Bloodvein River, de Pauingassi et de Little Grand Rapids, ainsi que des aires protégées adjacentes, notamment les parcs provinciaux Atikaki et Atikaki Sud au Manitoba, et le parc provincial Woodland Caribou et la réserve de conservation Eagle-Snowshoe en Ontario. En 2018, il est devenu un site du patrimoine mondial reconnu par l'[UNESCO](#). Il est géré par la Pimachiowin Aki Corporation, qui organise des programmes communautaires en plus de préserver les valeurs naturelles et culturelles.

Leçons apprises :

- **Financement.** Pimachiowin Aki accepte les dons destinés au fonds de dotation Pimachiowin Aki détenu par la Winnipeg Foundation.
- **Souplesse.** Il existe tout un éventail de possibilités en matière de gestion et les priorités peuvent changer au fil du temps.

[Parcs provinciaux sauvages du Nord-Est](#) (Alberta)

Les parcs provinciaux sauvages du Nord-Est comprennent en fait [cinq parcs distincts](#) qui ont été créés ou agrandis en 2018. Avant 2018, trois de ces parcs étaient déjà désignés dans le cadre du plan régional de l'Alberta pour le cours inférieur de l'Athabasca (2012) et gérés comme des parcs sauvages. La création du parc provincial sauvage de Birch River en 2018 a été catalysée par un partenariat comprenant une communauté autochtone, le gouvernement provincial de l'Alberta et Conservation de la nature Canada, avec le soutien financier du Programme de conservation des zones naturelles du gouvernement du Canada. En tant que parcs provinciaux sauvages, ils sont désignés conformément aux lois provinciales, et le gouvernement provincial a également racheté les concessions de sables bitumineux et de minéraux métalliques dans ces zones. Quatre de ces zones [sont limitrophes du parc national Wood Buffalo](#). Le ministère de l'Environnement et des Parcs de l'Alberta travaille actuellement avec 23 organisations des Premières Nations et des Métis afin de créer une approche de gestion coopérative pour ces cinq parcs provinciaux sauvages. Un mandat complet a été élaboré conjointement et un conseil d'administration coopérative du Nord-Est (Northeast Cooperative Management Board) est en cours de création. L'objectif du conseil d'administration coopérative est de conseiller le ministre, par la création de plans de gestion de parc propres à un site, de fournir une surveillance opérationnelle et des recommandations pendant la mise en œuvre des plans, et de se concentrer principalement sur les questions qui touchent l'utilisation traditionnelle et les pratiques culturelles, à l'avenir.

Leçons apprises :

- **Relations.** L'initiative de gestion coopérative des parcs provinciaux sauvages du Nord-Est n'aurait pas été possible sans la collaboration de nombreux partenaires différents.
- **Intention.** Se concentrer sur des intérêts communs peut aider à faire avancer les choses de manière collaborative et productive. Comprendre le champ d'application permet de garder le travail axé sur ce qui est réalisable maintenant.

[Parcs tribaux Tla-o-qui-aht](#) (Colombie-Britannique)

En 1984, en réponse à la coupe à blanc généralisée, la Première Nation Tla-o-qui-aht a établi un parc tribal sur Wah-Nah-Jus Hilt-hoo-is (île Meares). Depuis, ils ont étendu le modèle de parc tribal à l'ensemble des territoires Tla-o-qui-aht et ont créé [Tla-o-qui-aht Tribal Parks Allies](#) pour aider à fournir un soutien communautaire et économique à l'économie de la conservation. Tla-o-qui-aht compte également des [gardiens autochtones](#), et a lancé en 2019 la campagne [#Meares35](#) (en reconnaissance du 35^e anniversaire de la déclaration du parc tribal), dans le but de reconstruire l'ancien village Tla-o-qui-aht d'Opitsaht.

Leçons apprises :

- **Défis.** Les différences administratives, comme l'absence de traités historiques dans des régions comme la Colombie-Britannique, peuvent en fait être un outil utile pour établir des APCA.
- **Relations.** La Première Nation Tla-o-qui-aht a établi des relations solides avec d'autres nations et des partenaires communautaires (tels que des entreprises locales et des organismes sans but lucratif) qui ont contribué à soutenir son travail.

Conclusion

Alors que le Canada entre dans une phase critique de son parcours de conservation, l'importance et le soutien permanent de la conservation menée par les Autochtones n'ont jamais été aussi grands. Cette reconnaissance intervient à un moment charnière, alors que l'urgence et l'ambition de lutter contre la perte de biodiversité augmentent à l'échelle mondiale. Beaucoup de choses sont en jeu au moment où le Canada négocie sa prochaine série d'engagements en matière de conservation au titre du Cadre mondial pour la biodiversité post-2020, des engagements qui guideront les efforts de conservation mondiaux et nationaux pour la prochaine décennie et au-delà. En conclusion, il ne devrait pas y avoir de conclusion. Non seulement nous aurons, nous l'espérons, l'occasion de poursuivre le travail précis du processus de consignation du savoir au cours des prochaines phases de mobilisation, mais l'apprentissage sera continu dans le cadre d'un processus d'apprentissage évolutif.

Jusqu'à présent, nous avons entendu parler de la manière de créer et d'encourager les partenariats de conservation, d'exemples d'APCA existants et d'initiatives semblables, et de la manière dont nous devons travailler pour renforcer les capacités, à la fois à l'interne et avec les partenaires. Le fil conducteur de tout cela est que les relations sont essentielles. Si nous voulons soutenir le leadership autochtone en matière de conservation et contribuer à protéger les valeurs écologiques et culturelles de ces terres, nous devons travailler ensemble. Appuyez-vous sur vos relations. Soyez honnêtes et prêts à faire le travail difficile. Écoutez ce que disent vos partenaires et tenez tous les systèmes de connaissance pour égaux.

Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui ont participé à ce travail. Merci. Nous savons que l'année a été difficile et le temps pris pour contribuer au processus de consignation du savoir a été utile et important. Ce document est le reflet de vos efforts et de votre collaboration.

Alors que ce travail se poursuit, nous espérons que cette contribution apportera un soutien et une perspective. Nous sommes impatients de voir où nous irons ensuite, ensemble.

Ressources supplémentaires

Rapport du Cercle autochtone d'experts : *Nous nous levons ensemble*

Le Cercle autochtone d'experts (CAE) a été formé pour fournir des conseils et des recommandations sur la réalisation de l'objectif I du Canada. Le CAE a organisé quatre rassemblements régionaux partout au Canada pour contribuer à la rédaction du rapport et des recommandations. Le processus et le rapport du CAE ont permis d'établir et d'articuler de nombreux concepts importants et de lancer un travail de collaboration qui se poursuit aujourd'hui. Par exemple, le terme APCA a été choisi par le CAE pour décrire une variété d'initiatives de protection des terres menées par les Autochtones dans le contexte canadien.

Aires protégées et de conservation autochtones et espace éthique

Ce document de base définit l'espace éthique d'une manière accessible et conviviale. Il examine le cadre et les principes de l'espace éthique et ses conséquences pour l'établissement des APCA. Le document comprend un diagramme utile et un aperçu du contexte plus grand dans lequel l'espace éthique existe.

Unis avec la nature

Ce rapport contient les dernières orientations des fonctionnaires sur la façon de soutenir les progrès vers la conservation d'au moins 17 % des terres et des eaux douces du Canada d'ici la fin de 2020. Les quatre priorités collectives énoncées dans le rapport sont les suivantes : 1) étendre les réseaux d'APCA aux niveaux fédéral, provincial et territorial; 2) favoriser une plus grande reconnaissance et un meilleur soutien des droits, des responsabilités et des priorités des Autochtones en matière de conservation; 3) maximiser les résultats de la conservation; 4) susciter le soutien et la participation d'une communauté élargie à la conservation.

Partenariat pour la conservation par la réconciliation : moteur de recherche de ressources

Il s'agit de la première itération de l'ensemble de solutions en ligne : un ensemble de ressources pour soutenir les APCA et le leadership autochtone en matière de conservation. Il s'agit d'un moteur de recherche évolutif, et les participants sont encouragés à ajouter leurs propres ressources.

Site Web d'En route vers l'objectif 1 du Canada : <https://www.conservation2020canada.ca/enroute>

Pour plus d'informations sur ce rapport ou le groupe de travail sur les APCA, veuillez écrire à : ec.apcaipca.ec@canada.ca.

Annexe I : Sondage axé sur la collecte de connaissances des aires protégées et de conservation autochtones (APCA)

Le présent sondage constitue la première étape du processus de collecte de connaissances du groupe de travail sur les aires protégées et de conservation autochtones (APCA) d'En route vers l'Objectif 1 du Canada. L'objectif principal de l'exercice de collecte de connaissances est d'éclairer l'élaboration des produits livrables du groupe de travail sur les APCA convenus par le Comité directeur national (CDN) [c'est-à-dire des conseils sur les conversations importantes et le renforcement des capacités, et une compilation des aires semblables aux APCA au Canada]. Les connaissances recueillies seront également résumées dans un rapport définitif qui sera diffusé par le biais de l'ensemble de solutions, du site Web Conservation 2020 et d'autres sources appropriées. L'objectif est de donner la possibilité de créer d'autres produits potentiellement utiles sur la base des connaissances recueillies.

Les données brutes tirées de ce sondage et des entretiens ne seront pas publiées et les renseignements fournis dans le rapport définitif et les produits livrables, dans la mesure du possible, seront anonymes. Comme indiqué dans le sondage, tous les renseignements recueillis sur le produit livrable n° 2 seront non anonymes, tandis que les renseignements recueillis sur les autres produits seront communiqués de manière à ce qu'ils soient anonymes, à moins qu'une autorisation expresse soit obtenue pour diffuser un exemple particulier non anonyme.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le Secrétariat du groupe de travail sur les APCA à ec.apcaipca.ec@canada.ca.

Produit livrable n° 1 : Conseils sur les conversations importantes

- La teneur des conversations qu'il est utile d'avoir lors de l'établissement de nouveaux partenariats (par exemple, déterminer ce dont chaque partie a besoin à partir de la conversation/relation)
- Des conseils sur la manière de tenir ces conversations importantes dans un environnement éthique.

1. Quelles approches ou stratégies avez-vous trouvées efficaces pour amorcer des conversations en vue d'établir des partenariats relatifs à la conservation?
 - a. Comment cela a-t-il été fait de manière à favoriser un espace positif et respectueux pour que ces conversations puissent avoir lieu?
 - b. Quelles ressources utilisez-vous actuellement pour être plus efficace?
2. Comment les travaux antérieurs et récents ont-ils aidé à situer le contexte dont vous avez besoin maintenant pour établir des relations positives et avoir des conversations importantes?
3. Quels sont les conversations que vous avez trouvées utiles pour établir de nouveaux partenariats relatifs à la conservation?
 - a. Pour chacun de ces sujets de conversation, veuillez fournir des exemples de ce qui suit :
 - i. un résumé du contexte des conversations particulières;
 - ii. les avantages qui découlent de ces conversations;
 - iii. les conseils qui vous semblent avoir bien fonctionné (y compris les conseils sur la manière de tenir ces conversations dans un environnement éthique);
 - iv. les approches qui ont échoué;
 - v. les aspects les plus difficiles de ces conversations;
 - vi. les questions qui sont toujours sans réponse sur la manière d'aborder ces types de conversations.

4. Pourriez-vous donner des exemples de conversations que vous auriez aimé avoir, ou dont vous prévoyez qu'il sera important d'avoir, avec des partenaires au moment d'entamer une collaboration en matière de conservation pour aller de l'avant?
 - a. Pour chacun de ces sujets de conversation, veuillez fournir des exemples de ce qui suit :
 - i. la mesure dans laquelle vous pensez que ces conversations seront utiles;
 - ii. ce qui, selon vous, constituera les aspects les plus difficiles de ces conversations;
 - iii. les questions clés que vous vous posez sur la manière d'aborder ces types de conversations.
5. Qu'avez-vous fait à l'interne, au sein de votre administration, pour préparer, mettre en évidence et rendre accessibles des enregistrements et des conseils sur les conversations importantes?
6. Quels sont certains des obstacles ou des défis auxquels vous faites actuellement face, ou auxquels vous prévoyez faire face, lors de la mise en place et du soutien des APCA? Quelles sont les conversations ou autres actions qui, à votre avis, sont nécessaires pour surmonter ces obstacles ou défis?

Produit livrable n° 2 : Compilation d'initiatives en matière de conservation et d'aires protégées mobilisant des leaders autochtones

- Une analyse des aires protégées et de conservation existantes qui démontre l'éventail du leadership autochtone au Canada et les conditions qui ont favorisé la réussite de ces aires protégées.

Remarque : Toutes les questions de cette section concernent des aires ou des processus particuliers qui sont propres à votre administration. Bien que votre identité ne soit pas explicitement liée aux réponses, les renseignements que vous fournissez seront clairement attribuables à votre administration particulière.

- I. Quels sont les lieux dans lesquels vous avez été impliqué ou dont vous avez connaissance et qui présentent les éléments d'une APCA? (Pour plus de précision sur les éléments clés des APCA, voir la page 45 du [rapport Unis avec la nature et les pages 36 à 42 de Nous nous levons ensemble.](#))
 - a. Pour chacune de ces aires, veuillez fournir une description de ce qui suit :
 - i. la gouvernance de l'aire (notamment qui est impliqué, quel mécanisme a été utilisé pour l'établir, comment les intérêts juridiques préexistants dans la terre ont été résolus, comment elle est financée et comment la collaboration et la prise de décision se font);
 - ii. les conditions qui ont permis sa création (par exemple, les partenariats, le contexte historique, les travaux antérieurs);
 - iii. les principales leçons apprises;
 - iv. ceux avec qui vous avez établi un partenariat au cours de ce processus;
 - v. la question de savoir si ce lieu est reconnu ou non comme une APCA par le(s) groupe(s) autochtone(s) concerné(s);
 - vi. la question de savoir si le site est actuellement reconnu ou si on entend éventuellement le reconnaître comme une aire protégée ou le soumettre à une autre mesure de conservation efficace par zone (AMCEZ), et tout obstacle potentiel à cette reconnaissance (si tel est l'objectif de la communauté).

2. Quels sont les mécanismes, tels que les lois, les politiques ou les processus, qui existent déjà et qui pourraient être utilisés pour reconnaître ou habiliter les APCA? Quelles sont les prochaines étapes liées à la reconnaissance d'une APCA au sein de votre administration?
3. Quelles sont les aires qui, à votre connaissance, présentent le potentiel de devenir des APCA?
4. Quels APCA candidates ont été proposées au sein de votre administration, et quelle est l'évaluation de votre gouvernement sur les possibilités et les obstacles? (Remarque : cette question s'adresse aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.)

Produit livrable n° 3 : Conseils sur le renforcement des capacités

- Un document contenant des recommandations ou des options sur la manière dont les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux peuvent travailler avec des partenaires autochtones afin de les aider à renforcer leurs propres capacités et la capacité de ces partenaires autochtones à collaborer de manière efficace dans des partenariats relatifs à la conservation. Cette section du questionnaire est destinée aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

1. Avez-vous l'intention de renforcer les capacités des partenaires autochtones et gouvernementaux à l'appui des APCA au sein de votre administration?
2. De quelle manière votre administration aide-t-elle actuellement les partenaires autochtones à renforcer leurs capacités de participation et de direction dans les partenariats relatifs à la conservation?
 - a. Pour chacune de ces approches, veuillez fournir des exemples de ce qui suit :
 - i. ce qui fonctionne bien;
 - ii. ce qui ne fonctionne pas bien ou pourrait être amélioré.
3. De quelle manière votre gouvernement travaille-t-il actuellement avec des partenaires autochtones pour aider à renforcer vos propres capacités à participer à de nouveaux partenariats relatifs à la conservation?
 - a. Pour chacune de ces approches, veuillez fournir des exemples de ce qui suit :
 - i. ce qui fonctionne bien;
 - ii. ce qui ne fonctionne pas bien ou pourrait être amélioré.
4. Quelles sont vos idées sur la manière dont le renforcement des capacités pourrait être davantage soutenu?
5. Quelles sont les options de renforcement des capacités dont vous avez entendu parler et sur lesquelles vous aimeriez en savoir plus?
6. Qu'avez-vous fait à l'interne, au sein de votre administration, pour préparer, mettre en évidence et rendre accessibles des conseils sur le leadership autochtone dans le domaine de la conservation?

Appendix II – Indigenous Protected and Conserved Area Knowledge Gathering Survey

This survey is the first step of the Pathway to Canada Target 1 Indigenous Protected and Conserved Areas (IPCA) Working Group knowledge gathering process. The primary purpose of the knowledge gathering exercise is to inform the development of the IPCA Working Group deliverables agreed to by the National Steering Committee (i.e. guidance on important conversation and capacity building, and a compilation of IPCA-like areas in Canada). The knowledge gathered will also be summarized in a final report that will be shared through the solutions bundle, Conservation 2020 website and other appropriate sources. The intention is to provide opportunities for other potentially useful products to be created based on the knowledge collected.

The raw data from the survey and interviews will not be shared and information provided in the final report and deliverables will be non-attributable wherever possible. As described in the survey, all information gathered on deliverable 2 will be attributable, while the information gathered on the other deliverables will be shared in a way that is non-attributable, unless express permission is obtained to share a specific attributable example.

If you have any questions, do not hesitate to reach out to the IPCA Working Group Secretariat at ec.apcaipca.ec@canada.ca.

Deliverable #1 - Guidance on important conversations

- What are the conversations that are useful to have when building new partnerships (such as identifying what each party needs from the conversation/relationship)
- Guidance on how to have these important conversations in an ethical space

7. What approaches or strategies have you found work well for initiating partnership conversations about conservation?
 - a. How has this been done in a way that fosters a positive and respectful space for these conversations to take place?
 - b. What resources are you currently using to be more effective?
8. How has historical and recent work helped to situate the context that you need now to build positive relationships and have important conversations?
9. What are the conversations that you have found useful to have when building new conservation partnerships?
 - a. For each of these conversations topics, please provide examples of:
 - i. A context summary of the specific conversations;
 - ii. The benefits that came from having these conversations;
 - iii. Tips that you think worked well (including any tips about how to have these conversations in an ethical space);
 - iv. Approaches that were not successful;
 - v. The most difficult aspects of these conversations; and
 - vi. Outstanding questions you have about how to approach these types of conversations
10. What are some examples of conversations you wish you had, or predict will be important to have, with partners when initiating collaboration on conservation moving forward?

- a. For each of these conversation topics, please provide examples of:
 - i. How you think these conversations will be useful;
 - ii. What you predict will be the most difficult aspects of these conversations; and
 - iii. Key questions you have about how to approach these types of conversations.
11. What have you done internally within your jurisdictions to prepare, capture and make available records and guidance on important conversations?
12. What are some of the obstacles or challenges you currently face, or anticipate facing, when establishing and supporting IPCAs? What conversations or other actions do you think are needed to address these obstacles or challenges?

Deliverable #2 – A compilation of conservation and protected area initiatives involving Indigenous leadership

- An analysis of existing protected and conserved areas that demonstrate the spectrum of Indigenous leadership in Canada and the conditions that have led to these areas being successful.

Note: All questions in this section pertain to particular areas or processes that are unique to your jurisdiction. While your identity will not be explicitly linked to the answers, the information you provide will be clearly attributable to your particular jurisdiction.

5. What sites have you been involved in or are aware of that have the elements of an IPCA? (for information on the key elements of IPCAs see page 45 of the [One with Nature Report and page 35-42 of We Rise Together](#))
 - a. For each of these areas, please provide a description of:
 - i. The governance of the area (including who is involved, what mechanism was used to establish it, how pre-existing legal interests in the land were resolved, how it is funded, and how collaboration and decision-making takes place)
 - ii. Conditions that allowed for it to be created (e.g., partnerships, historical context, past work)
 - iii. Key lessons learned
 - iv. Who you partnered with during this process
 - v. Whether or not this site is recognized as an IPCA by the Indigenous group(s) involved
 - vi. If the site is currently, or eventually intends to be, recognized as a Protected Area or OECM and any potential barriers to achieving this recognition (if that is the goal of the community).
6. What mechanisms, such as legislation, policies or processes, already exist that could be used for recognizing and/or enabling IPCAs? What are your next steps related to IPCA recognition in your jurisdiction?
7. What areas are you aware of that present potential to become IPCAs?
8. What IPCA candidates have been brought forward in your jurisdiction, and what is your government's assessment of the opportunity and hurdles? (note: this question is aimed at FPT governments).

Deliverable #3 – Guidance on capacity building

- A recommendation/option document on how FPT governments can work with Indigenous partners to help build their own capacity and the capacity of Indigenous partners to meaningfully collaborate in conservation partnerships. This section of the questionnaire is aimed at FPT governments.
7. Do you intend to build jurisdictional/Indigenous partner capacity in support of IPCAs in your jurisdiction?
 8. In what ways does your jurisdiction currently help Indigenous partners build capacity for participating and leading in conservation partnerships?
 - a. For each of these approaches please provide examples of:
 - i. What works well
 - ii. What does not work well or could be improved
 9. In what ways does your government currently work with Indigenous partners to help build your own capacity to participate in new conservation partnerships?
 - a. For each of these approaches please provide examples of:
 - i. What works well
 - ii. What does not work well or could be improved
 10. What ideas do you have for how capacity building could be further supported?
 11. What capacity building options have you heard about that you would like to know more about?
 12. What have you done internally within your jurisdictions to prepare, capture and make available guidance on Indigenous leadership in conservation?